

GENDEMERIE NATIONALE

de

de

Brigade Mixte de

PROCES VERBAL N° 1287 / 1976

PROCES-VERBAL

**OVNI**

PIECE N°

DE  
RENSEIGNEMENTS

pour BENOUX, I. L. G.  
SECTION DE GENDARMERIE  
ARRIVEE  
0255105-4 AOUT 76



- ANALYSE : Renseignement administratif - Observation objets volants non identifiés.
- REFERENCE: C.M. n° 32.600 MA/Gend.T. du 2 août 1968.

**76300231**

2-7-76

**CODÉ**

NOUS SOUSSIGNÉS J. K. C. , Gendarme, Agent de police judiciaire.

VU LES ARTICLES 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,  
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 3 juillet 1976 A 18 HEURES 00, au bureau de notre Brigade, recevons Monsieur

R. L. , secrétaire médical, domicilié  
à C. , qui nous déclare avoir remarqué des phénomènes lumineux au-dessus de l'usine à C. alors qu'il se trouvait avec son épouse au 11<sup>ème</sup> étage d'un immeuble situé à C. le 2 juillet 1976 vers 22 heures 15.

Après en avoir rendu compte à notre Commandant de Brigade, le Gendarme K. C. , entendons :

M. L. , secrétaire médical, demeurant à C. , né le C. à C. , fils de E. et de C. L. , qui nous déclare à 18 heures 15 :

« J'ai vu le 2 juillet 1976 vers 22 heures 15, alors que je me trouvais à la terrasse du 11<sup>ème</sup> étage de l'immeuble situé à C. , 3 lueurs se présentant sous forme de boules d'un diamètre de 40 à 50 centimètres environ, légèrement aplaties aux pôles, d'un éclat très brillant, survolant le château d'eau situé près de l'usine à C. . Mon observation a duré environ 15 à 20 secondes. Ces boules se déplaçaient dans le sens C. , elles étaient d'une couleur d'un blanc lumineux très vif. A mon avis je ne pense pas avoir confondu avec un éclair dû au temps orageux. Lorsque mon observation s'est terminée ces objets ont disparu au-dessus de l'horizon toujours dans la même direction. J'affirme par mon expérience personnelle passée n'avoir pu faire aucune confusion avec un aéronef. J'ai signalé ce fait immédiatement après mon observation à la Gendarmerie de C. par téléphone et je me tiens à votre disposition pour des précisions éventuelles.

Je précise que le ciel était dégagé et bleu, le temps était lourd mais il n'y avait pas d'orage. Il m'a semblé, sans pouvoir apporter un jugement précis que ces trois boules se suivaient à 2 mètres environ les unes des autres et se trouvaient à une altitude de 500 mètres environ. Mon observation a duré 20 secondes environ et l'image m'est restée gravée dans l'esprit pendant 2 secondes environ. J'estime qu'entre mon point d'observation et ces objets il y avait une distance d'environ 500 mètres. A la vue de ce phénomène j'ai évidemment



Vu et transmis par le Colonel, Commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie des C. à C. , à Monsieur le Ministre de la Défense- Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire- Bureau "Emploi Renseignements".



COMMANDEMENT REGIONAL GENDARMERIE  
R.M.  
"ARRIVEE"  
13540 - 2 AOUT 76  
DIRECTION GENDARMERIE

1449/3 Secv-07p.

le 10 AOUT 1976

*Act. Gendarmes 3 de A.*

été surpris, mais il n'y a eu aucune réaction physique sur ma personne. Je précise que je n'ai entendu aucun bruit de moteur.

Mon épouse qui se trouvait avec moi au moment des faits a également observé le même phénomène. ""

Le 3 juillet 1976, à 18 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :  
(A signé au carnet de déclarations)

L'Enquêteur :

Poursuivant notre enquête, le 12 juillet 1976, à 16 heures 30, nous Gendarme K, entendons :

M, D, épouse K, âgée de ans, dactylo facturière, demeurant, née le, fille de M et de L

R, qui nous déclare :

"" Le 2 juillet 1976, vers 22 heures 15, je me trouvais avec mon mari à la terrasse du 11<sup>ème</sup> étage d'un immeuble situé

. Alors que je regardais en direction de l'usine, j'ai aperçu dans le ciel trois objets qui se suivaient. Ils se présentaient sous forme de boules qui semblaient reliées l'une à l'autre, d'un éclat très lumineux d'abord, bleu-or puis rouge. Ces objets se déplaçaient dans le sens. Dès le début de mon observation j'ai appelé mon mari qui se trouvait à côté de moi pour qu'il observe également ce phénomène qui n'a duré que quelques secondes. Ces boules qui paraissaient de petit diamètre ont ensuite disparues à l'horizon.

Ce soir là il faisait très chaud, le temps était lourd, mais il n'y avait pas d'orage et je n'ai pas pu confondre avec un éclair. Je n'ai pas confondu mon plus avec un avion, je n'ai d'ailleurs entendu aucun bruit de moteur. Je pense que ces objets se trouvaient à environ 500 mètres d'altitude. Pendant la durée de mon observation je n'ai ressenti aucune réaction physique anormale. J'estime que la distance qui me séparait de ces objets se situait entre 500 mètres et 800 mètres.

C'est tout ce dont je me souviens à ce sujet. ""

Le 12 juillet 1976 à 17 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :  
(A signé au carnet de déclarations)

L'Enquêteur :

Mentionnons que Monsieur R, L est Président de la Fédération des Anciens Marins anciens combattants, Vice Président Départemental des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, Ancien familial marin commando, et fils de Gendarme.

Fait et clos à, le 17 juillet 1976.

Le Gendarme K  
A.P.J.

Six expéditions destinées :

- La première : à Monsieur le Préfet de à /
- La deuxième : à Monsieur le Procureur de la République à
- La troisième : à Monsieur le Général Commandant la deuxième Région Aérienne, à
- La quatrième et la cinquième : à Monsieur le <sup>M</sup>inistre de la Défense .  
Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire-  
Bureau "Emploi renseignements".
- La sixième : Aux archives.

**Fait et clos à , le 17 juillet 1976**

**Le Gendarme K  
A.P.J.**